



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.5/48/L.37  
8 février 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Reprise de la quarante-huitième session  
CINQUIÈME COMMISSION

### PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ\*

10 février  
15 heures

1. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995 [123] :  
  
Financement de l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (A/C.5/48/67 et A/48/7/Add.5).
2. Programme de travail de la Cinquième Commission à la reprise de la quarante-huitième session (A/C.5/48/L.37).

28 février-  
4 mars 1994

1. Examen de la question du financement des opérations de maintien de la paix indiquées ci-après :
  - a) Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) (A/48/690 et Corr.1) [136];
  - b) Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) (A/48/849) [149];
  - c) Opération des Nations Unies en Somalie II (ONUSOM II) (A/48/850) [137];
  - d) Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) (A/48/842) [134];
  - e) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) (A/48/844) [132 a)].

---

\* A la demande du Secrétaire général, la Cinquième Commission peut être appelée à examiner d'autres questions urgentes qui pourraient se présenter au cours de la reprise de la quarante-huitième session.

2. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [159] :
  - a) Rapport du Secrétaire général demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/235 sur le financement du Tribunal international (A/C.5/48/44);
  - b) Rapport du Secrétaire général sur les conditions d'emploi et les indemnités des juges du Tribunal international (A/C.5/48/36).

24-31 mars 1994

Examen des 12 opérations de maintien de la paix indiquées ci-après :

- a) Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [130];
  - i) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégroupement (FNUOD) (A/48/700);
  - ii) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) (A/48/841);
- b) Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM) (A/48/836 et Corr.1) [131];
- c) Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) (A/48/848) [133];
- d) Financement de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) (A/48/701 et Corr.1 et Add.1) [135];
- e) Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (A/48/846) [160];
- f) Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (A/48/699 et Corr.1) [162];
- g) Financement de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (A/48/636) [164];
- h) Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (A/48/803) [165];
- i) Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (A/48/592) [166];
- j) Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (A/48/837) [173];

/...

- k) Financement de l'Equipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (A/48/800 et Corr.1) [174].

25 avril-  
6 mai 1994

- a) Examen des questions ci-après :
- i) Rapports du Secrétaire général sur les conditions de voyage par avion (A/C.5/47/17 et A/C.5/48/3) et sur l'examen des frais de voyage et des indemnités connexes des membres des organes et organes subsidiaires et des fonctionnaires de l'ONU (A/C.5/47/61 et Corr.1 et A/C.5/48/14);
  - ii) Rapport du Secrétaire général sur le second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 (A/C.5/48/48 et Corr.1 et additifs);
  - iii) Rapport du Secrétaire général sur les normes de production applicables au personnel des services de conférence (A/C.5/47/67);
  - iv) Rapport du Secrétaire général sur les postes de représentants spéciaux, envoyés et autres cadres supérieurs [concerne également le point 138 a)] (A/C.5/48/26);
  - v) Rapport du Secrétaire général sur la politique de l'ONU en matière de publications (A/C.5/48/10);
  - vi) Rapport du Secrétaire général sur le système de télécommunications des Nations Unies (A/C.5/48/11);
  - vii) Cinquième rapport du Secrétaire général sur le Système intégré de gestion (SIG) (A/C.5/48/12);
  - viii) Rapport du Secrétaire général sur les locaux à usage de bureaux à Genève (A/C.5/48/29);
  - ix) Rapport du Secrétaire général sur la construction de nouvelles installations de conférence à Addis-Abeba et à Bangkok (A/C.5/48/30);
  - x) Question des contributions du personnel;
  - xi) Deuxième rapport du Secrétaire général sur le budget-programme de l'exercice biennal 1990-1991 : montant définitif des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1990-1991 (A/C.5/47/77/Add.1 et Add.1/Corr.1);

/...

- xii) Conditions d'emploi des membres de la Cour internationale de Justice;
- xiii) Rapport du Secrétaire général sur la création d'un fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix (A/48/622);
- xiv) Planification, présentation et administration efficaces des opérations de maintien de la paix;
- xv) Taux de remboursement des dépenses des Etats qui fournissent des contingents;
- xvi) Note du Secrétaire général sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Dotation en effectifs des missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et des missions apparentées (composante civile)" (concerne aussi le point 125) (A/48/421 et Add.1);
- xvii) Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner la répartition géographique équitable des Etats Membres au Secrétariat (A/C.5/48/45);
- xviii) Rapport du Secrétaire général sur les modifications du Règlement du personnel (A/C.5/48/37);
- xix) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements institutionnels et administratifs régissant l'incorporation du Bureau des services d'appui aux projets du PNUD au Département des services d'appui et de gestion pour le développement (A/48/502 et Add.1 et 2);
- xx) Rapport du Secrétaire général sur le coût des activités de représentation du personnel (A/C.5/47/59);
- xxi) Recouvrement des fonds détournés par des fonctionnaires ou d'anciens fonctionnaires (A/48/572);
- xxii) Application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1991 (A/48/516/Add.1);
- xxiii) Vérifications indépendantes et examens de gestion des activités menées par les organismes des Nations Unies (A/48/587);

- xxiv) Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [138]\*\*
- xxv) Propositions du Secrétaire général concernant les dispositions et arrangements prévus pour les voyages et les indemnités connexes (résolution 48/228, par. 27);
- xxvi) Rapport du Secrétaire général sur les critères déterminant le degré et les conditions d'utilisation du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix aux fins du financement d'activités exécutées au Siège à l'appui d'opérations de maintien de la paix (résolution 48/228, par. 39);
- xxvii) Rapport du Secrétaire général sur l'ouverture d'un nouveau chapitre du budget relatif au nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (résolution 48/228, par. 43);
- xxviii) Rapport du Secrétaire général sur la justification de la charge de travail du Centre pour les droits de l'homme (résolution 48/228, par. 59);
- xxix) Département de l'administration et de la gestion : rapport du Secrétaire général (résolution 48/228, par. 64 et 65; A/48/7/Add.2, par. 6 et 8);
- b) Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies  
Création d'une entité indépendante supplémentaire pour renforcer les fonctions de contrôle (résolution 48/218, sect. II, par. 9);
- c) Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
  - i) Rapport du Secrétaire général sur l'analyse de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (A/48/503 et Add.1);
  - ii) Note du Secrétaire général sur le financement de l'Organisation des Nations Unies : le prix de l'efficacité (A/48/460);
  - iii) Rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Organisation des Nations Unies : le prix de l'efficacité – rapport du Groupe consultatif indépendant sur le financement de l'ONU (A/48/565 et Corr.1).

---

\*\* Le programme des réunions du Groupe de travail à composition non limitée, qui est chargé d'étudier la composition des groupes d'Etats Membres aux fins de la répartition des dépenses de maintien de la paix, sera annoncé à une date ultérieure.